DEPOTS DE GLACES
ET
D'OBJETS D'ART.

La Plus Grande Maison de ce Genre dans les Etats du Sud.

CONCURRENCE DEFIEE.

Les Personnes désirant l'un des Articles suivants feront bien de venir visiter mon Magasin avant d'acheter ailleurs.

Miroirs Français pour Cheminées et entre les Fenêtres de toutes les grandeurs et genres. à Cadres Doré, Dronze, Ebène, Noyer et particulièrement les Miroirs Bric-à-Brac pour cheminées, aussi bien que les Cabinets Bric-à-Brac pour salons, qui ne peuvent être surpassés en élégance et en main-d'œuvre. Chevalets pour tableaux, Piédestaux pour Statues, Stores et Corniches pour fenêtres, des dessins les plus artistiques, ainsi que des Cadres à Portraits et Crayons, comme Gravures des genres les plus nouveaux et plus beaux qui puissent être faits. Notre stock de Gravures, Etchings et Oleographes et Photogravures est un des plus beaux et plus vastes de toutes les récentes publications, aussi bien que les Ornements de Sèvres, Bisque et Bronze pour Cheminées et Cabinets Bric-à-Brac.

OU LES ARTISTES ET CONNAISSEURS POURRONT SE TROUVER FIERS DE FAIRE LEURS CHOIX POUR CADEAUX DE NOCE OU FETES.

—N'OUBLIEZ PAS QUE—

La Concurrence est Défiée, et Venez Vous en Convaincre Chez

OSCAR UTER, Manager. **L. UTER, HEIRS**

No 47 RUE ROYALE.

12 déc—1 m

Hotel Grunewald.

Un établissement strictement de première classe.

Rue Bourbon, près Canal.

NOUVELLE-ORLEANS, LOUI.

Ecrivez pour les prix à Wm. Grunewald, gérant. 12 déc

HOTEL ROYAL.

Après avoir été réparé et mis en parfait ordre, avec calorifères, baignoires en porcelaine, une des meilleures cuisines, la plus belle salle à manger avec 80 pieds d'arrangement et les fresques les plus belles en Amérique.

Est maintenant ouvert à des prix populaires. $2.50 à $3.00 par jour.

Plan Européen—Chambres, $1 avec bain

R. R. RIVERS, Gérant.

2 déc—1m

Hotel et Restaurant DE LA LOUISIANE.

LOUIS BEZAUDUN, Propriétaire.

717, 719 et 725 rue Douane près Royale.

12 déc

Restaurant de Paris

TRIPES.

à la Mode de Caen,

—Le jeudi et le dimanche—

12 dec—dim mar jeu—1 an

LOUISVILLE ET NASHVILLE

Trains Sud-Ouest limités

Sont les plus rapides entre la Nouvelle-Orléans et New York. Pas de charge extra pour ce service. Chars Buffets en route.

QUE PENSEZ-VOUS DE CECI, SEULEMENT $30.00.

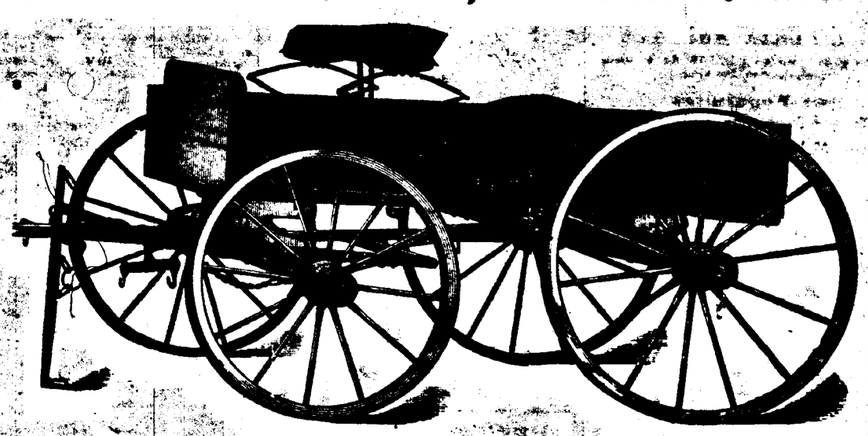

JOSEPH SCHWARTZ CIE, LIMITEE,

821 à 835 rue Perdido, N. O.

Quartier-général pour Buggies, Barrouches, Wagonnettes, Surreys, Charrettes de route, Wagons de ferme, un Assortiment Complet de Harnais, Fouets, Couvre-pieds, Voitures et Wagons. Quincailleries, Matériel de Charrettes à cannes à des Prix Réduits. P. O. Box 818.

5 déc—1 m

PIANOS

STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SMITH et BARNES, SOHMER, FISCHER. CROWN.....

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.

GRUNEWALD.

715 RUE DU CANAL.

PIANOS MATHUSHEK

—:: SANS EGAUX —:: PARFAITS ::—

PHILIP WERLEIN, Lt'd.,

614-616, RUE DU CANAL.

14 nov

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

Cottage seul, 2057 rue Poydras.

Succession de Mary A. Monaghan, 54,140 —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur —Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 18 janvier 1898, à midi à la Bourse, 629 rue Commune où les plans peuvent être vus, il sera vendu en vertu d'un writ de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en date et signé le 28 septembre 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée,

UN LOT DE TERRE avec les Latisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Johnson, Perdido et Prieur, désigné par le numéro trois, sur un plan dressé par C. Giroux en date du 20 décembre 1852, désigné comme plan No 17 dans le bureau de A. E. Stevenson, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure, en mesure américaine, 20 pieds 2 pouces de face à la rue Poydras par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage seul de six chambres et deux chambres dans la cour, toit en ardoise, cour briquetée, allées une citerne.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, sur des billets portant huit pour cent d'intérêt, et garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue.

L'acte de vente devra contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et passé pardevant Félix J. Dreyfous, Esq., notaire, lequel acquéreur devra payer ensemble avec les taxes pour 1897, et 10 pour cent de dépôt.

12 déc—12 19 26—jan 2 9 16 17 18

Succession de Francis Lemaseo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,914—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par A. F. Noll, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Buck, Walshe & Buck, Avocats.

28 jan—28—fév 4 6

NOEL ! PREMIER DE L'AN !

ANT. BURCH,

1104 à 1106 rue Bayou, près Remparts.

A l'occasion de ces deux Fêtes, cette Confiserie, la plus ancienne de la ville, et la plus justement en vogue, vient de recevoir un Vaste Assortiment de Cartonnage du Meilleur Goût.

Fruits Glacés et Cristallisés, Chocolats, Dragées, Bonbons Fins, Marrons Glacés, etc.

Pour Fêtes, Repas de tous genres, les Commandes seront exécutées avec soins et célérité, aussi bien celles de la Campagne que de la Ville.

Pas de confiserie en ville où on soit mieux servi et à meilleur compte.

17 déc—1e Ier jan 7

MADAME J. DEJAN,

1301 à 1307 Dauphine, coin Quartier

MAISON DE MEUBLES

LES PLUS BEAUX.

PAS DE LOYER A PAYER ET ACHETANT AU COMPTANT, LUI PERMETTANT DE VENDRE A 15 ET 20 POUR CENT MEILLEUR MARCHE QU'AILLEURS. AINSI SI VOUS VOULEZ ACHETER A BON MARCHE ALLEZ CHEZ Mme DEJAN AVANT D'ACHETER AILLEURS.

25 déc—1 m—dim mer jeu

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

IMPORTANTE

—ET—

ATTRAYANTE

OUVERTURE

—DE LA—

SAISON.

UNE

Grande OCCASION

—POUR LES—

Capitalistes, Placeurs, Spéculateurs,

—ET—

LES PERSONNES

CHERCHANT DES

DEMEURES

D'ACQUERIR DES

PROPRIETES

—DE—

CHOIX

—TANT—

Commerciales

—QUE POUR—

Demeures

—DANS LES—

PREMIER ET QUATRIEME DISTRICTS.

L'Encoignure d'Affaires déjà établies de

E. CONERY & FILS Limité,

—LA—

Bâtisse en Briques

—A—

TROIS ETAGES

Nos 2 et 4 rue du Canal,

A L'ENCOIGNURE DE LA RUE DELTA.

Nos 6 et 8 rue du Canal,

ENTRE LES RUES DELTA ET FRONT.

—Occupée par—

M. D. LAGAN.

—LE—

SPLENDIDE

MAGASIN EN BRIQUES

A Trois Etages,

Nos 301, 303 et 305 rue Tchoupitoulas,

A L'ENCOIGNURE DE LA RUE GRAVIER.

—Occupé par—

JOHN I. ADAMS & CIE.

Résidence Double

EN BRIQUES.

A DEUX ETAGES,

Nos 2039 et 2041 rue Prytanée,

ENCOIGNURE DE LA RUE JOSEPHINE.

Résidence Simple

A DEUX ETAGES,

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO.

No 2026 rue Prytanée,

ENTRE LES RUES ST-ANDRE ET JOSEPHINE.

L'ELEGANTE RESIDENCE EN BRIQUES

DOUBLE

ET A DEUX ETAGES,

Nos 1329 et 1331 rue St-André,

ENCOIGNURE DE LA RUE COLISEE

—LA—

Maison Double à Deux Etages,

2040 et 2042 RUE PRYTANEE

ENCOIGNURE DE LA RUE JOSEPHINE.

—ET LA—

Résidence Simple

—DE—

CHOIX

A DEUX ETAGES.

1323 rue St-André,

ENTRE LES RUES COLISEE ET CHESTNUT.

A L'ENCAN

A Longs Termes et Bas Intérêts.

Dans l'Affaire de

EDWARD CONERY JR,

VS

SES CREANCIERS.

No 49,739—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

Par John H. O'Connor et Cie, Alfred C. Green, Encanteur.

Bureaux No 828 rue Commune, JEUDI 20 janvier 1898, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 3 décembre 1897, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir:

Propriétés Commerciales.

PREMIEREMENT—1. QUATRE CERTAINS LOTS DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville (connu anciennement comme propriété de batture) dans l'îlet No 1, borné par les rues Canal, Front, Gravier et Delta, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, conformément à un plan par L. H. Pilié, voyer de ville, le 21 mai 1866. Les dits lots se joignent et mesurent comme suit:

Lot No 1 forme l'encoignure des rues Canal et Delta et mesure 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue du Canal, 27 pieds 6 pouces 2 lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur et face sur la rue Delta de 117 pieds 7 pouces et 8 lignes et 117 pieds 9 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2.

Lot No 2 mesure 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue du Canal, 27 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne du fond, par une profondeur de 117 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 1 et 117 pieds 8 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 3.

Les améliorations sur les deux lots de terre ci-dessus consistent en les magasins en briques à trois étages connus comme Nos 2 et 4 rue du Canal, occupés par E. Conery et fils Lt'd.

2. Lot No 3 mesure 27 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue du Canal 27 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond par une profondeur de 117 pieds 8 pouces et 4 lignes à la ligne du lot No 4 et 117 pieds 8 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 2.

Lot No 4 mesure 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue du Canal, 27 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne du fond, par une profondeur de 117 pieds 8 pouces et une ligne à la ligne du lot No 5 et 117 pieds 8 pouces et quatre lignes sur la ligne du lot No 3.

Les améliorations sur les lots No 3 et 4 consistent en les magasins en briques à trois étages, connus comme les Nos 6 et 8 rue du Canal, occupés par M. D. Lagan et vendus sujets à un bail expirant le 30 septembre 1898.

DEUXIEMEMENT—1. LE TOUT DE CE CERTAIN LOT, MORCEAU OU PORTION DE TERRE situé dans le Premier District de cette ville, anciennement faubourg Ste-Marie, à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Gravier, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Gravier, Natchez et Magnolia, étant désigné par le No 3 sur un certain plan du dit lot et autres, fait par Bourgeois, ancien député voyer général, déposé à la page 137, livre 1 du registre de G. R. Baringer, ancien notaire de cette ville, en date du 11 avril 1829; ledit lot mesurant 35 pieds 7 pouces de face à la rue Gravier, 41 pieds 11 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 55 pieds 7 pouces sur le côté le plus près des rues Natchez et Poydras et touchant à d'autres terres anciennement à la Banque d'Orléans et qui est désigné comme lot No 3 sur ledit plan, 6 pieds 6 pouces, de là à un angle presque droit et parallèle à la rue Gravier et aussi se joignant au lot No 2. 11 pieds et de là des angles presque droits près de la rue Magazine et se joignant au dit lot No 2, 38 pieds 1 pouce.

2. UN CERTAIN LOT DE TERRE, situé dans les mêmes district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 2 d'après le plan ci-dessus nommé, conformément auquel dit lot mesure, en mesure américaine, 48 pieds 8 pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de 38 pieds 1 pouce sur la ligne vers la rue Tchoupitoulas, de là s'éloignant de 11 pieds ensuite par une autre profondeur de 6 pieds 8 pouces sur la même côté par une profondeur de 46 pieds 6 pouces sur la ligne vers la rue Magasins et 38 pieds 2 pouces de largeur dans le fond, ensemble avec les droits titres et intérêts de E. J. Conery, Jr., dans la moitié du mur mitoyen dans le fond du dit lot; aussi une allée mesurant 3 pieds 11 pouces de face à la rue Gravier et s'étendant sur la ligne du dit lot No 2, la plus rapprochée de la rue Magasins, vers les terrains des lieux ou bâtisse connue comme lot No 29 rue Tchoupitoulas et dirigé sur le lot désigné par le No 6, sur un devis de G. T. Denbo, voyer, en date du 6 novembre 1846, annexé à un acte pardevant H. B. Cenas, ancien notaire, le 7 novembre 1846.

Les bâtisses sur les dites portions de terre sont connues par les Nos 301, 303 et 305 rue Tchoupitoulas, et 402, 404, 406 et 408 rue Gravier, occupées par la maison bien connue de John I. Adams & Cie. Vendus sujet à bail expirant le 30 septembre 1898.

Propriétés pour Résidence

TROISIEMEMENT—UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville anciennement faubourg Lafayette dans la Paroisse de Jefferson de cet Etat, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Collège (anciennement Pleasant), St-André et Josephine, et mesurant environ 58 pieds 8 pouces de face à la rue Prytania, une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, le dit morceau ou portion de terre étant composé de 26 pieds 7 pouces de face à la rue Prytania, portant la première rue de [illegible] et les grilles No 2 et de tout [illegible] aux Nos 2, 4, 6, tous maisons dits [illegible] sont désignés sur un plan dressé par [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO.

aux vente, de la dite ancienne Jefferson le 20 janvier 1846, déposé à l'étude de Joseph Lisbony, ancien notaire en cette ville, le dit plan étant le plus original du dit faubourg Lafayette.

Les améliorations consistent d'une résidence à deux étages No 2026 rue Prytanée ayant une galerie et corridors en bas et en haut, salon double salle à manger, chambres à laver avec autres chambres, chambres à bain en haut, vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1898.

QUATRIEMEMENT—Un certain morceau portion de terre, situé dans les mêmes district et îlet, et touchant à la propriété ci-dessus troisièmement décrite et formant l'encoignure des rues Prytanée et Joséphine et mesurant environ 58 pieds 7 pouces de face à la rue Prytanée sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Joséphine de 120 pieds, le dit morceau en portion de terre est composé du tout du dit lot origi al No 1, et de 6 pieds de face à la dite rue Prytanée, sur la profondeur ci-dessus dite, de 120 pieds du dit lot No 2, qui touche. Les dits lots originaux sont ainsi désignés sur le croquis de Buisson, voyer, une copie lithographiée est annexée à un acte de vente des héritiers de John Longpré à Patrick Cummings, passé pardevant L. R. Keaney, ancien notaire, en l'année 1848.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages connue par les Nos 2040 et 2042 de la rue Prytanée, ayant sur chaque côté une galerie en bas et en haut, salons double, salle à manger, cuisine et 4 chambres en haut, vendue sujet à bail, expirant le 30 septembre 1898.

CINQUIÈMEMENT.—UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Joséphine et St-André et l'avenue St-Charles, formant l'encoignure des rues Prytanée et Joséphine et mesurant 58 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Prytanée sur une profondeur, entre lignes parallèles et face à la rue Joséphine de 188 pieds 1 pouce et 6 lignes, ledit morceau de terre étant composé de tous les lots 18 et 19 et face de la moitié du lot No 17 qui touche aux lots 18 et 19 dans le fond, ces formément les dits lots sont désignés sur un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil, le 12 avril 1853, déposé en l'étude de Thomas Layton, ancien notaire.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages en briques connue comme les Nos 2039 et 2041 rue Prytanée. Elles ont de chaque côté des galeries devant et vestibules en bas et en haut, au cas double, vestibule dans le fond et galerie, salle à manger, cuisine, office, cuisine extra, hangar pour bois et charbon, 5 chambres à coucher en haut, chambre à bain, chambres fixes dans les mansardes grandes citernes, etc., vendues sujettes au bail expirant le 30 septembre 1898.

SIXIÈMEMENT—DEUX CERTAINS LOTS OU PORTIONS DE TERRE dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-André, Ste-Marie, Colisée et Chestnut, formant l'encoignure des rues Colisée et St-André, et mesurant ensemble environ 65 pieds de face à la rue St-André sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Joséphine de 120 pieds, le dit morceau en portion de terre est composé du tout du dit lot origi al No 1, et de 6 pieds de face à la dite rue Prytanée, sur la profondeur ci-dessus dite, de 120 pieds du dit lot No 2, qui touche. Les dits lots originaux sont ainsi désignés sur le croquis de Buisson, voyer, une copie lithographiée est annexée à un acte de vente des héritiers de John Longpré à Patrick Cummings, passé pardevant L. R. Keaney, ancien notaire, en l'année 1848.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages connue par les Nos 2040 et 2042 de la rue Prytanée, ayant sur chaque côté une galerie en bas et en haut, salon double, salle à manger, cuisine et 4 chambres en haut, vendue sujet à bail, expirant le 30 septembre 1898.

CINQUIÈMEMENT.—UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Joséphine et St-André et l'avenue St-Charles, formant l'encoignure des rues Prytanée et Joséphine et mesurant 58 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Prytanée sur une profondeur, entre lignes parallèles et face à la rue Joséphine de 188 pieds 1 pouce et 6 lignes, ledit morceau de terre étant composé de tous les lots 18 et 19 et face de la moitié du lot No 17 qui touche aux lots 18 et 19 dans le fond, ces formément les dits lots sont désignés sur un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil, le 12 avril 1853, déposé en l'étude de Thomas Layton, ancien notaire.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages en briques connue comme les Nos 2039 et 2041 rue Prytanée. Elles ont de chaque côté des galeries devant et vestibules en bas et en haut, au cas double, vestibule dans le fond et galerie, salle à manger, cuisine, office, cuisine extra, hangar pour bois et charbon, 5 chambres à coucher en haut, chambre à bain, chambres fixes dans les mansardes grandes citernes, etc., vendues sujettes au bail expirant le 30 septembre 1898.

SIXIÈMEMENT—DEUX CERTAINS LOTS OU PORTIONS DE TERRE dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-André, Ste-Marie, Colisée et Chestnut, formant l'encoignure des rues Colisée et St-André, et mesurant ensemble environ 65 pieds de face à la rue St-André sur une profondeur et face sur la rue Colisée de 124 pieds 4 pouces et 2 lignes, le tout plus ou moins; les dits lots ou portions de terre décrits ci-dessus comprennent la façade entière de trois certains lots de terre, désignés par les Nos 1, 2, 3 sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, en date du 10 décembre 1850, déposé dans l'étude de Wm Monaghan, ancien notaire.

Les améliorations consistent en les doubles résidences en briques à deux étages connues par les Nos 1329 et 1331 rue St-André.

Elles ont de chaque côté des galeries devant et des vestibules en haut et en bas, doubles salons, salle à manger, office, cuisine, chambre à côté de la cuisine, hangar pour bois et charbon, 5 chambres à coucher en haut, chambre à bains et chambres fixes dans les mansardes. Vendues sujettes au bail expirant le 30 septembre 1898.

SEPTIÈMEMENT—UN AUTRE MORCEAU OU PORTION DE TERRE, situé dans les mêmes district et îlet que et se joignant à la propriété sixièmement décrite et mesurant environ 62 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue St-André sur une profondeur d'environ 125 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Colisée, le séparant de la propriété sixièmement décrite et d'environ 126 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne opposée du fond entier des lots originaux 1, 2 et 3 sur le plan de Buisson, voyer, en date du 10 décembre 1850.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages connu par le No 1323 rue St-André. Galerie devant et vestibule en haut et en bas, salons doubles, salle à manger, office, cave, citerne avec chambre à côté, 3 grandes chambres à coucher en haut, cabinet, chambre à bain et deux grandes chambres de galerie. La susdite résidence conformément décrite a été partiellement détruite par l'incendie, mais est en voie de réparation et sera remise dans son état primitif, et remise à l'acquéreur en premier ordre, d'après le contrat entre la compagnie d'assurance Hibernia et messieurs Toledano et Benach, architectes.

Toutes ces résidences sont situées dans un des districts les plus agréables de la ville, localités bien drainées, et sur des rues en asphalte ou gravois, d'un accès facile au centre des affaires à cause des nombreuses lignes de chars électriques et à proximité des marchés, églises et écoles, et sont toujours occupées par les meilleurs des locataires.

Ces propriétés sont vendues sujettes aux conditions de baux et loyers qui seront annoncés au moment de la vente, en apparvant, sur application au bureau des Encanteurs.

On ne peut visiter les propriétés ci-dessus qu'avec une carte de l'encanteur, laquelle sera donnée sur demande.

TERMES ET CONDITIONS.

Un tiers en plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en deux paiements égaux payables en un et deux ans, à partir de la date de l'adjudication avec intérêt de six pour cent par an à partir de ladite date, garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue, les actes de vente devant contenir les clauses d'assurances, 5 pour cent d'honoraires d'avocats, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James J. Woulfe, notaire.

12 déc—12 19 26—jan 2 9 16 à de e.

PAR MACON, DENIS ET KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Admirable Site pour Bâtir

Encoignure nord-ouest des rues Pitt et Duffossat.

Dans l'affaire de la liquidation de la Southern Paving Company.

No 51,861 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 13 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 629 et 631 rue Commune il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté le 6 décembre 1897 de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division "D", dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, formant l'encoignure nord-ouest des rues Pitt et Duffossat, é ant composé du lot No 10 et la moitié du lot No 9 dans l'îlet numéro 396, dans le Six ème District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pitt, Bondousquié, Duffossat et Valmont, mesurant 45 pieds de face à la rue Pitt sur 100 pieds de profondeur et façade sur la rue Duffossat entre lignes parallèles. Le terrain est comblé, les rues et les banquettes sont pavées, le voisinage des meilleurs et à proximité de plusieurs lignes de voies ferrées, situé dans une partie de la ville s'améliorant constamment.

Conditions—Un tiers comptant, la balance en un crédit de un et deux ans, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour forcer la collection des billets et l'acquéreur devrait assumer les taxes dues et exigibles en 1898, en plus et au dessus du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 déc—12 19 26—jan 2 9 16 à de e.

Succession de Marie A. Vignie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 49,090—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Sam Henderson, Jr., et Arthur Denis, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

22 déc—22 28—1 jan

LORSQUE VOUS DESIREREZ

Du Sain bon chanteur, un Perruquier parlant [illegible] une jolie Cage, du Grain pour ses frais, etc., [illegible]

[illegible] Orleans

[illegible] BANK

[illegible] Canal

VAPEURS.

Compagnie Générale TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Du Quai 42, pied de North River, rue Morton

Les magnifiques navires de cette ligne favorite, partiront comme suit

Partant tous les samedis à 10 A. M.

LA CHAMPAGNE, 1er janvier.
LA BRETAGNE, 8 janvier.
LA GASCOGNE, 15 janvier.
LA NORMANDIE, 22 janvier.
LA CHAMPAGNE 29 janvier.
LA BRETAGNE, 5 février.

PRIX DU PASSAGE—Première classe de New-York à Paris $80.00 et au-dessus par tous les steamers excepté La Touraine selon les accommodations, comprenant billets de chemin de fer pour Paris. Sièges de chars-salons et frais de débarquement. Les sièges des chars-salons sont extra durant la saison d'été. Deuxième classe à Paris $54.75.

Entrepont, $32.10, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Entre New-York et Alexandrie.

Egypte, via Paris, (valable 60 jours).
1re classe, $160. 2me classe $116.

Chars-salon-buffet gratis.

Agence Générale pour les Etats-Unis et le Canada, 2 Bowling Green N. Y.; Agence Générale de l'Ouest, No 71 Dearborn St. Chicago, Ill.

EMMANUEL E. PREVOST, Agent général du Sud, 45 rue Baronne

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers:

JEROLE.....Mercredi, 5 janvier.
SUDBURY.....Mercredi, 12 janvier.
LOUISIANA.....Mercredi, 19 janvier

Partiront de leur quai à 8 a. m. du pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison au Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les Points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser

ALEX. HARRIS, Agent, —1an No 213 rue Carondelet

A. W. MOFFETT.

Encoignure BASSIN et TOULOUSE

A la tête du vieux Bassin, Ville-Orléans, Lne

—NEGOCIANT—

En bois de chêne, noyer, peuplier, pin blanc pin jaune et cyprès.

—AUSSI—

Planches pour planchers et plafonds, voliges Etc., etc.

J'ai constamment en main le stock le plus grand et le plus varié de chêne et de noyer dans l'Etat, que je suis prêt à couper en matériel de wagon, tel que brancards pour wagon, petits essieux rails, etc

1er mars—1

AVIS.

Banque Nationale de l'Etat.—Nouvelle-Orléans 18 décembre 1897.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Banque sera tenue à la maison de Banque le MARDI, 18 janvier 1898, entre 10 heures A.M. et 2 heures P. M.

C. H. CULBERTSON, Caissier.

19 déc—au 18 jan inc

CHEMIN DE FER LOUISVILLE & NASHVILLE POUR CHICAGO

Trains rapides avec chars dortoirs à Chicago sans changement, les plus beaux du monde, passent au travers de la partie la plus florissante du Sud. Chars buffets après Nashville.

Les meilleurs !
Les plus beaux !!
Et les plus appropriés !!!

CADEAUX

Des Jours de Fêtes

A offrir à ceux que l'on aime, à ces chers parents en MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, etc., en grande variété aux prix les plus raisonnables, chez

FRANTZ BROS. & CO.,

— Successeurs de —

FRANTZ & OPITZ,

No 129 RUE BOURBON,

Près Canal.

N. B.—Les ordres des campagnes seront promptement exécutés.

16 déc

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE N. REMPARTS, 343.

Des renseignements sont demandés au les personnes dont les noms suivent En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

DECEMBRE 1897.

Liste de publication.

Bec, Denis	Magnan, Alphonse
Bigos, Jeanne	Manguier, Ernestine
Coulom, Jacques	Montalé, Jean Pierre
Dédieu, Joseph Lafère	Negroni, Joseph Marie
Garnier, famille, natif de Langres.	Pegnol, natif de Lourde. &c.
Gounet, Georges Wilham	Peyr t, Jacques Léonce
Grandin, Auguste	Rosière, Benoit
Lamanna, Pierre	Terrasse, veuve Tujague, Mlle

LETTRE.

Wolf, Docteur

J. THIEBAUD, Gérant.

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

291 rue Gravier.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A VENDRE — La Boulangerie Chartier, bien achalandée, 8 barils de farine par jour, fournisseur No 1233 Bourbon.

[illegible]

[illegible]—Une domestique de maison [illegible] 2315 rue Canal. Vener [illegible]tion. 19 déc